## REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL Direction Régionale Paris Du 28 août 2008



## **QUESTIONS POSEES PAR LES ELUS C.G.T. / U.F.I.C.T.**

1. Salaire minimum de 1700€ net mensuel avec coefficient.

11. A quand le rangement de certains bureaux à Levallois Perret.

Le rangement se fait au fur et à mesure des arrivées.

Réponse

Réponse Nous appliquons l'accord salarial.  3. Réajustement des salaires sur la base de 10 € le point.  Réponse Nous appliquons l'accord salarial.	
3. Réajustement des salaires sur la base de 10 € le point. Réponse	
Réponse	
Nous appliquone l'accord salarial	
ואטים פאטוועוטווס ו מככטוע סמומוומו.	
4. Nous demandons les rangements des magasins de Vanves et Aubervilliers.	
<u>Réponse</u>	
Les rangements sont en cours.	
5. Point sur les embauches et départs sur la DR Paris.	
Réponse	
Voir document ci-joint.	
6. Fourniture de la liste des chantiers soumis à PPSPS et plan de prévention.	
<u>Réponse</u>	
Voir document ci-joint.	
7. Point sur les parachutes hydrauliques et ruptures.	
Réponse	
Voir document ci-joint.	
8. Question 11 du 24/07/08.	
Réponse	
L'affichage est effectué le même jour que les envois, sur les 3 agences. Vérification faite.	
9. Question 15 du 24/07/08 organigramme incomplet.	
Réponse	
Voir document ci-joint.	

12. Question 10 du 29/05/08 : Nous demandons le texte de loi qui nous permet pas de récupérer le 2<sup>ème</sup> jour férié.

## Réponse

Quel deuxième jour férié ? Préciser la question.

13. Question 15 du 29/05/08 (lampe frontal).

Réponse Une étude globale DR est en cours.